

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 MARS 2022 à 13H****Date de la convocation** : 2 mars 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 08 mars 2022 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Jean-Pierre DUBOST, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Martine MUNOZ

**Membres ayant donné pouvoir :**

Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD

**Membres du Bureau absents excusés :** Philippe CAYRE, Olivier CHAMBON, Pierre ROZE, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

**Secrétaire de séance** : Hélène BOUDON**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE THIERS  
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

*Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président*

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de communes a reçu 11 dossiers de demandes de contributions de propriétaires bailleurs pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

---

Membres du Bureau en exercice :

36

---

Membres du Bureau présents :

17

---

Membres du Bureau représentés :

1

---

Total votants :

18

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Anna GROLET et Christian MIGNOT	PB	16 avenue Ernest Grange	46 607,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Anna GROLET et Christian MIGNOT	PB	16 avenue Ernest Grange	51 084,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Anna GROLET et Christian MIGNOT	PB	16 avenue Ernest Grange	61 516,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Anna GROLET et Christian MIGNOT	PB	16 avenue Ernest Grange	59 406,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	55 450,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	61 669,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	80 882,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	70 416,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	56 009,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	66 408,00 €	précarité énergétique	500,00 €
Philippe BARRAU	PB	7 rue Camille Joubert	64 991,00 €	précarité énergétique	500,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>567 904,00 €</b>	<b>/</b>	<b>5 500,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **5 500,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 18

Membres présents : 17

Membres représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Pour : 18

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

